

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01252 Numéro SIREN : 902 245 232 Nom ou dénomination : SIMCA HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2023 sous le numéro de dépôt 4190

SIMCA HOLDING

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

Siège Social : 46 route de Bonnétabelle

72000 LE MANS

RCS LE MANS B 902 245 232

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 30 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux

Le trente décembre

A dix heures

Les associés de la société « **SIMCA HOLDING** », société à responsabilité limitée, divisé en 100 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents:

- | | |
|--------------------------|-------------------|
| ▪ Monsieur Simon FOUCHET | 60 parts sociales |
| ▪ Mme Caroline CHAUVAT | 40 parts sociales |

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Simon FOUCHET, cogérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 octobre 2022** et quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, et décision à cet égard
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Augmentation du capital social par incorporation de réserves
- Modifications corrélatives des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 octobre 2022
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée
- les statuts mis à jour

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Il est rappelé qu'il s'agit du premier exercice social de la société ouvert le 11/08/2021 et clos le 31/10/2022.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 octobre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter **le bénéfice de 1 187 800 €** de l'exercice comme suit :

- **Distribution de dividendes** **50 000 €**
- **Au compte « Réserve légale »** **100 €**
- **Le solde au compte « Autres réserves »** **1 137 700 €**

S'agissant du premier exercice et conformément à l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Compte-tenu du dépassement des seuils légaux à la clôture de l'exercice rendant obligatoire la nomination d'un Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale décide de nommer :

- **IN EXTENSO SECAG**
26 Route de Coutances
50350 DONVILLE LES BAINS
Immatriculée au RCS de Coutances n° 309 847 119
Représentée par M. Samuel BOURGEAIS

En qualité de Commissaire aux comptes de la société pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/10/2028.

La société IN EXTENSO SECAG, Commissaire aux comptes titulaire, a fait savoir par avance qu'elle acceptait cette désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'augmenter son capital social actuellement de 1 000 € d'un montant de 199 000 € soit un nouveau capital social de 200 000 €, par incorporation à hauteur de ce montant du compte « Autres réserves » et par augmentation de la valeur nominale des parts. Il en résulte un nouveau capital social de **200 000 €** constitué par 100 parts sociales de **2 000 €**.

Il en résulte un nouveau capital social de 200 000 € réparti en 100 parts sociales de 2 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts comme suit :

« ARTICLE 6 - APPORTS »

Il est ajouté le paragraphe suivant :

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 30/12/2022, l'Assemblée Générale a décidé d'augmenter le capital social à un montant de 200 000 €. »

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL »

Le capital social est fixé à DEUX CENT MILLE EUROS (200 000 €).

Il est divisé en 100 parts sociales de 2 000 € chacune, intégralement libérées. »

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

Simon FOUCHET

Caroline CHAUVAT

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Simon Fouchet.

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Caroline Chauvat, with the name 'CHAUVAT' visible in the signature.

**Certifié conforme
à l'original**



SARL SIMCA HOLDING

18 rue Claude Bloch

14000 CAEN

Siret : 90224523200019

Comptes annuels

Exercice clos le 31/10/2022



FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 123 000 Euros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 808 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492808804

Service comptable
Fidorg SA



ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 11/08/2021 au 31/10/2022

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/10/2022
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)	7 200		7 200
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations	10 000		10 000
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 200		17 200
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	1 812 000		1 812 000
Autres créances	31 872		31 872
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	136 102		136 102
Charges constatées d'avance (3)	17 108		17 108
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 997 082		1 997 082
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	2 014 282		2 014 282
(1) Dont droit au bail			7 200
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

■ Bilan Passif

	31/10/2022
CAPITAUX PROPRES	
Capital	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 187 800
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 188 800
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 073
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 511
Dettes fiscales et sociales	781 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	825 482
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	2 014 282
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	825 482
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/10/2022
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	1 705 000		1 705 000
Chiffre d'affaires net	1 705 000		1 705 000
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
Total produits d'exploitation (I)			1 705 000
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			7 110
Impôts, taxes et versements assimilés			9 873
Salaires et traitements			135 379
Charges sociales			1 303
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			1
Total charges d'exploitation (II)			153 667
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 551 333
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 551 333

■ Compte de résultat(suite)

	31/10/2022
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	57 266
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	57 266
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	57 266
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	420 799
Total des produits (I+III+V+VII)	1 762 266
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	574 466
BENEFICE OU PERTE	1 187 800
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	



ANNEXE

Exercice du 11/08/2021 au 31/10/2022

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SIMCA HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022, dont le total est de 2 014 282 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 187 800 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 11/08/2021 au 31/10/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		7 200		7 200
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		7 200		7 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		10 000		10 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		10 000		10 000
ACTIF IMMOBILISE		17 200		17 200

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2022
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 812 000	1 812 000	
Autres	31 872	31 872	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 108	17 108	
Total	1 860 980	1 860 980	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 812 000
Autres créances	
Disponibilités	
Total	1 812 000

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

■ Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 11/08/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/10/2022
Capital			1 000		1 000
Résultat de l'exercice			1 187 800		1 187 800
Total Capitaux Propres			1 188 800		1 188 800

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 511	31 511		
Dettes fiscales et sociales	781 899	781 899		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 073	12 073		
Produits constatés d'avance				
Total	825 482	825 482		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 692
Dettes fiscales et sociales	37 257
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	38 949

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	17 108
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	17 108

■ Notes sur le compte de résultat